

De récentes décisions jurisprudentielles (Conseil d'Etat, 31 mars 2014, Commune d'Avignon) et politiques (retrait du mobilier urbain publicitaire à Grenoble) ont mis en exergue les enjeux juridiques et financiers qu'impliquent pour les collectivités publiques la gestion de leur voirie publique. En principe ouverte à tous de manière gratuite, la voirie publique peut être « privatisée » mais avec pour contrepartie le paiement d'une redevance pour celui qui en tire avantage, à l'exemple d'une terrasse de café ou de panneaux d'affichage. Cela peut représenter des sommes importantes.

Certaines collectivités publiques peuvent totalement ignorer, de manière discutable, cet enjeu de la privatisation de la voirie publique, à l'exemple de la gratuité – illégale – des terrasses de café sur une place publique. D'autres collectivités sont dans une stratégie inverse et tentent de privatiser le plus possible la voirie à l'exemple tout aussi illégal de faire payer les commerces de façade (sandwicherie) pour la présence de la clientèle sur la voirie. Le législateur et le juge tentent de fixer un cadre évitant ce double écueil. L'objet de ce colloque est de contribuer à la réflexion de ce cadre.

# L'EXPLOITATION COMMERCIALE de la VOIRIE PUBLIQUE

Colloque validé au titre de la formation continue

Entrée libre  
Inscriptions en ligne sur :  
[crj.upmf-grenoble.fr](http://crj.upmf-grenoble.fr)  
Renseignements :  
04 76 82 58 16  
[crj@upmf-grenoble.fr](mailto:crj@upmf-grenoble.fr)

Amphithéâtre de la Maison des  
Sciences de l'Homme-Alpes  
1221 avenue centrale  
Domaine universitaire  
38400 Saint-Martin-d'Hères

Colloque  
du CRJ

VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015  
À LA MSH-ALPES - CAMPUS UNIVERSITAIRE DE GRENOBLE



FACULTÉ DE  
DROIT  
GRENOBLE



9h **Accueil des participants**

9h30 **Mots de bienvenue**

Nicolas KADA

*Professeur à l'Université Grenoble Alpes, Co-directeur du CRJ*

## I. PRINCIPES GÉNÉRAUX

10h **Droit de la concurrence et exploitation commerciale de la voirie publique**

Jean-Christophe VIDELIN

*Maître de conférences à l'Université Grenoble Alpes*

10h30 **Principes du domaine public et exploitation commerciale de la voirie publique**

Jean-Gabriel SORBARA

*Professeur à l'Université Toulouse 1 - Capitole*

11h **Débat / Pause**

11h30 **Autorités publiques et exploitation commerciale de la voirie publique**

Sabine BOUSSARD

*Professeure à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense*

12h **Débat**

12h30 **Déjeuner**

## II. APPLICATIONS

14h **Les terrasses et marchés**

Grégory MOLLION

*Maître de conférences à l'Université Grenoble Alpes*

14h30 **Les commerces de façade**

Jean-François GIACUZZO

*Maître de conférences à l'Université Poitiers*

15h **Débat / Pause**

15h30 **Le mobilier urbain**

Gregory CAGNON

*Doctorant à l'Université Grenoble Alpes*

16h **Le stationnement payant**

Stéphane MANSON

*Professeur à l'Université Versailles-Saint Quentin en Yvelines*

16h30 **Débat**

17h **Clôture du colloque**

